

## OBJAT

## Une pêche électrique fructueuse et encourageante

La rivière Loyre a été asséchée sur trois cents mètres pour permettre la consolidation de ses berges. Une pêche électrique a dû être organisée, qui a révélé une richesse faunistique insoupçonnée.

Les travaux actuellement effectués pour consolider les berges de la Loyre, en bordure du parc municipal, ont entraîné une pêche électrique aux résultats étonnants et réconfortants pour les pêcheurs, comme pour ceux qui œuvrent à la préservation de l'environnement.

Sollicité par la commune, le SIAV, qui intervient sur les travaux concernant les rivières, a été missionné par l'Agglo pour restaurer les fondations d'un mur de soutènement détériorées par les crues, en bordure de la place des Médailles Militaires.

Ces travaux consistent à mettre en place un batardeau en amont du chantier pour l'assécher l'eau de la Loyre est ainsi totalement déviée vers le bras parallèle à la route de Brive). La reprise des fondations du mur et des joints, la pose des blocs pour favoriser la diversification des écoulements, en fin de chantier, sont en cours de réalisation par l'entreprise Guintoli.

### Une pêche miraculeuse

Le respect de la loi sur l'eau imposait la mise en œuvre d'une pêche électrique sur les trois cents mètres de rivière asséchée. Celle-ci a été effectuée par les agents de la Fédération de la Carrée de la pêche et de la protection des milieux aquatiques, avec le soutien des agents du SIAV et de pêcheurs de la société de pêche locale.

En présence du maire Philippe Vidau, du président du SIAV Jean-Pierre Bernardie, de Véronique Daly élue locale déléguée au SIAV et du coordinateur du SIAV Mathias Roux, le président de la fédération départementale de pêche Patrick Chabrilanges et le chargé de mission Gaylord Manière ont effectué le comptage et la diversification des espèces retirées de la Loyre, après deux passages de pêche électrique.

Et le résultat de ce travail, imposant une belle connaissance de la faune piscicole et une



Les agents de la fédération et du SIAV et les pêcheurs objatois en plein travail.

Photo DR

## 172 kg de poissons chats indésirables sortis du plan d'eau



Pour la dernière levée, il y avait encore plus de 4 kilos de poissons chats dans les nasses portant le total à 172,1 kilos.

Photo DR

Les pêcheurs objatois et des alentours ont la chance d'avoir un plan d'eau d'accès facile sur la commune, où ils peuvent s'adonner à leur passe-temps favori.

L'alevinage important qui a suivi la vidange a redonné une concentration de poissons importants, qui permet de belles truites.

Ombre au tableau : la prolifération de poissons chats qui trouvent des conditions de reproduction très favorables et qui mordent bien avant les espèces nobles, ou désespoir des pêcheurs.

Conscients de ce désagrément, les responsables de l'AP-PMA avaient décidé, en assemblée générale, de s'attaquer au problème en sollicitant la préfecture pour un arrêté de pêche exceptionnelle à l'aide de nasses et d'appâts à base de sang.

Avec l'aide de la municipalité qui a favorisé cette action (accès facilité, prêt de matériel), un groupe de sept pêcheurs (Serge Piazotta, Albert Francon, Marcel Dumas, Jean-Pierre Royère, Jean-Claude Pommapuy, Daniel Cauty et Jean-Claude Leygnac) s'est mis au travail en posant et

relevant des nasses tous les deux jours en juin puis en septembre.

Les vingt-sept rendez-vous matinaux ont permis d'éliminer 172,1 kg de poissons chats. Ce total comprend quelques écrevisses, perches soleil et grémilles tout autant classées indésirables, également détruites.

Quant aux quelques gardons, carpes ou anguilles entrés imprudemment dans les pièges, ils ont été remis immédiatement dans leur milieu habituel.

En août, Jean-Claude Pommapuy a effectué le tour du plan d'eau pour éliminer les larves de poissons chats à l'aide d'une époussette à mailles très fines.

Réalisé avec beaucoup de constance et dans la bonne humeur, ce travail devrait être reconnu par les pêcheurs.

Fort heureusement, ils sont nombreux à faire confiance à l'AAFPMA « La Truite d'Objat » (qui par ailleurs a déversé 650 kilos de truites, en 18 liches, dans les ruisseaux, le plan d'eau et le parcours surdésaffecté) en prenant la carte de la société. La petite part reversée et les subventions des communes du secteur permettent de donner satisfaction aux pêcheurs.

grande patience, a agréablement surpris : 3908 poissons capturés (présence estimée : 5118), 18 espèces (11 truites Fario, 755 goujons, 1834 chevaines, 243 vandoises, 132 barbeaux, 22 anguilles, 193 gardons, 288 vairons, 135 lamproies, 35 laches, 48 ablettes, mais aussi des perches

communes, des perches soleil, des bouvières, des carassins, des rotengles, des toxostomes, et 116 écrevisses de Californie).

En fin de pêche, les poissons capturés ont été relâchés en aval des travaux, exceptées les écrevisses et les perches soleil, détruites.



Le tri et le comptage des espèces par le président de la fédération Patrick Chabrilanges et le chargé de mission Gaylord Manière.

Photo DR

## PERPEZAC-LE-BLANC

☐ Messe, ce dimanche 21 octobre (Journée la mission universelle de l'Église), avec les familles, les jeunes et les enfants, pour notre paroisse, à 10h30, à la chapelle de la Sainte-Famille d'Yssandon.

☐ Messe interparoissiale de la fête de la Toussaint, le jeudi 1<sup>er</sup> novembre à 9h, suivie de la prière sur les tombes au cimetière.

## SAINT-AULAIRE

☐ Décès de M. Jean François Damiens, 71 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le samedi 13 octobre en l'église de Saint-Aulaire.

☐ Messe, ce dimanche 21 octobre (Journée la mission universelle de l'Église), avec les familles, les jeunes et les enfants, pour notre paroisse, à 10h30, à la chapelle de la Sainte-Famille d'Yssandon.

☐ Messe interparoissiale, le vendredi 2 novembre (commémoration de tous les fidèles défunts), à 11h, suivie de la prière sur les tombes au cimetière.

## SAINT-CYPRIEN

☐ Messe, ce dimanche 21 octobre (Journée la mission universelle de l'Église), avec les familles, les jeunes et les enfants, pour notre paroisse, à 10h30, à la chapelle de la Sainte-Famille d'Yssandon.